

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâti ou non bâti désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) :
 - A la Safer de Normandie **au site de CAEN** pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados
 - A la Safer de Normandie **au site de BOIS-GUILLAUME** pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :

Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.



Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (à minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée via l'outil SCL.

Bâti Non bâti Foncier avec bâti Location Vente Location et vente Occupé Libre Date limite de dépôt : 09/02/2026

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60				
EXPLOITATION AGRICOLE				
SURVILLE				
	3692 rte de Rouen, le Pont Enault	04	73	50
Un ancien corps de ferme à restaurer comprenant une maison normande, un pressoir en colombages, une étable, un moulin et des herbages groupés autour.				
50 MANCHE - 02 31 47 23 64				
BUAIS LES MONTS	Le Domaine - St Symphorien	9	21	97
MOULINES	Le Bois Bunon	10	77	62
Parcelles en nature de labour et prés + ancienne grange en mauvais état				
ROMAGNY FONTENAY	Du Moulin & La Rouelle	7	03	54
61 ORNE - 02 31 47 23 67				
AUGUAISE	Les Acres	0	53	00
Terrain nu				
VIMOUTIERS	La Butte du sap ; les terres rouges.	4	82	52
Parcelles en nature d'herbage en majeure partie mécanisable, d'accès par la voirie départementale avec trois constructions (deux petites constructions dont une en ruine, et un ancien pressoir/fenil à l'étage, en pierre).				
BELFORET-EN-PERCHE	Grand Manchat	2	57	85
SEVIGNY	Les Frichots	12	64	47
Parcelle en nature de labours - Bien libre après résiliation du bail dans l'acte				
PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE				
VIMOUTIERS	Imp des aubepines ; la butte du Sap ; le Paty ; Les terres rouges.	4	79	11
Haras comprenant une maison d'habitation et des bâtiments agricoles.				
MORTREE	Chemin des Fresnes	13	03	40
Avec présence de maisons d'habitation et de bâtiments agricoles.				
MORTREE	Route des noes bellières ; la petite fosse	11	65	60
Avec présence de maisons d'habitation et de bâtiments agricoles.				